

Approbation du PV du 21 Décembre 2017

L'ordre du jour doit être complété par les points suivants :

- Délibération 03/2018 : Validation du plan d'aménager et du règlement intérieur du lotissement communal des Colombières.

Madame le Maire demande si tout le monde est d'accord et poursuit

Délibération 01/2018 : OBJET : Révisions des loyers

Madame le Maire explique à l'assemblée que chaque année, les loyers sont augmentés au 1^{er} Juillet en se basant sur l'indice de référence des loyers calculé par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE). Pour 2017, l'indice de référence à appliquer est **0,75 %**.

Aussi, le loyer du local professionnel situé rue de la Madeleine peut être révisé chaque année le 01/07 en fonctions de l'évolution de l'indice INSEE des loyers des activités tertiaires (ILAT) du 1^{er} trimestre.

Pour 2017, l'indice de référence est **1.1%**.

Madame le maire propose d'augmenter le prix des loyers comme suit :

	Loyer actuel	Augmentation 01/03/2018
<input type="checkbox"/> Résidence du Presbytère		
▪ Logement n° 1	244,15 €	245.98 €
▪ Logement n° 2	248,14 €	250.00 €
▪ Logement n° 3	304,18 €	306.46 €
▪ Logement n° 4 & 5	194,12 €	195.58 €
<input type="checkbox"/> Logement de la Poste, rue de la Madeleine	477,29 €	480.87 €
<input type="checkbox"/> Local cabinet infirmiers, rue de la Madeleine	190.00 €	192.09 €

Il est proposé au Conseil Municipal de :

- VALIDER l'augmentation des loyers telle que défini ci-dessus.

Délibération 02/2018 : Approbation des Restes à Réaliser 2017

COMMUNE DE LA CHEZE

RESTES A REALISER AU 31-12-2017

DEPENSES

OPERATION/ COMPTE	INTITULE	PREVISIONS 2017	DEPENSES 2017	CREDITS NON CONSOMMES	RESTES AU 31.12.2017 et A REPORTER SUR 2018
105/ 21	Sécurisation Voirie	5 000 €	3462.75	1 537.25	1 537.25€
106/23	Château	328 320 €	51978.60	276 341.40	276 341.40€
107/23	Musée	23 200 €	23051.04	148.96	0.00€
108/21	Voirie cimetièrre	14 000 €	0.00	14 000.00	14 000.00€
109/20	Zone des colombières	334 120 €	88226.60	245 893.40	
110/21	Mairie - secrétariat - archives	5 500 €	1874.00	3 626.00	3 626.00€
16	Emprunts et dettes assimilées	34 800 €	34228.97	571.03	0.00€
Totaux					

recettes

COMPTE	NATURE	PREVISIONS 2017	RECETTES 2017	RESTE A ENCAISSER	RESTES A REALISER et A REPORTER SUR 2018
10	Dotations (FCTVA et TA)	21 806 €	11 643.63	0.00€	0.00€
1641	Emprunt	91 558.99 €	826.39	90 732.60 €	90 732.60€
106/ 13	Château	222 717.00 €	43 642.00	179 075.00 €	179 075.00 €
109/13	Zone des colombières	250 060.00	14 541.00	235 519.00 €	235 519.00 €
110/13	Mairie - secrétariat - archives	1 000.00	0.00	1 000.00 €	780.00€
	TOTAUX				

Le Comptable
Public

Le Maire,

Catherine JOURNEL

Assainissement

RESTES A REALISER AU 31-12-2017

DEPENSES

OPERATION	INTITULE	PREVISIONS 2017	DEPENSES 2017	CREDITS NON CONSOMMES	RESTES AU 31.12.2017 et A REPORTER SUR 201
2156	Matériels d'exploitation	29 956 €	0.00	29 956.00 €	29 956.00 €
2315	Installations (poste stade)	33 214,21 €	0,00 €	33 214,21 €	33 214,21 €
Totaux					€

recettes

COMPTE	NATURE	PREVISIONS 2016	RECETTES 2016	RESTE A ENCAISSER	RESTES A REALISER A REPORTER SUR 2016
1641	Emprunt	0.00 €	-	0 €	0 €
TOTAUX		-	-	-	-

Le Comptable Public

Le Maire,

Catherine JOURNEL

Centre de santé

RESTES A REALISER AU 31-12-2017

DEPENSES

OPERATION	INTITULE	PREVISIONS 2017	DEPENSES 2017	CREDITS NON CONSOMMES	RESTES AU 31.12.2016 et A REPORTER SUR 2018
2135	Installation générale	5 000 €	0.00	-	5 000 €
	Totaux				

recettes

COMPTE	NATURE	PREVISIONS 2017	RECETTES 2017	RESTE A ENCAISSER	RESTES A REALISER A REPORTER SUR 2018
				-	-
	TOTAUX	-	-	-	-

Le Comptable Public

Le Maire,

Catherine JOURNEL

Il est proposé au Conseil Municipal d' :

- ADOPTER les restes à réaliser tels que définis ci-dessus.

Délibération 03/2018 : Validation du plan d'aménager et du règlement intérieur du lotissement communal des Colombières

Madame le Maire soumet au vote le nouveau plan d'aménager actualisé proposé par l'entreprise Quarta, qui a une mission globale dans le dossier des Colombières, comprenant la consultation des entreprises jusqu'à la réception des ouvrages.

Madame le Maire soumet également le règlement intérieur du futur lotissement communal des Colombières.

Il est proposé au Conseil Municipal de :

- **VALIDER le nouveau plan d'aménager et le règlement intérieur du futur lotissement communal des Colombières.**

Délibération 04/2018 : Validation du plan de financement du projet d'aménagement de la zone des Colombières

1ere TRANCHE (10 537 m2)

	DEPENSES HT	FINANCEMENT		
	ZONE 1			
Travaux préparatoires - Terrassement		Région - Contrat de partenariat	30%	108 515
Voirie		Etat – DETR 2018	20%	72 343
Assainissement EP et EU		Etat - FSIL	22%	79 433
Espaces verts		Autofinancement	20%	66 992
Adduction eau potable		CONTRAT DEPARTEMENTAL DE TERRITOIRE	8%	29 082
Electricité				
Eclairage public				
Génie civil télécom				
TOTAL	356 365.00 €			356 365.00 €

2^E TRANCHE (8427 m2)

	DEPENSES HT	FINANCEMENT		
	ZONE 2			
Travaux préparatoires - Terrassement		Région - Contrat de partenariat	50%	103 012.50
Voirie		Etat – DETR 2019	20%	41 205
Espaces verts		Etat- FSIL	10%	20 602.50
Adduction eau potable Assainissement EP EU		Autofinancement	20%	41 205
Electricité				
Eclairage public				
Génie civil télécom				
TOTAL	206 025€			206 025€

Il est proposé au Conseil Municipal d' :

- ADOPTER les plans de financement tels que définis ci-dessus.

Délibération 04/2018 : Validation du plan de financement/ investissement du projet de création du Bus santé

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
Nature des dépenses	Montant HT	Financier sollicité	Montant
Achat et mise en accessibilité d'un bus pour exercer l'activité	65 000 €	FNADT	12 300 €
Achat de matériels médicaux et aménagement du bus	15000 €	Contrat de ruralité	12 300 €
Equipement informatique et téléphonie	2000 €	CPAM	50 000€
Accessibilité	12000 €	Autofinancement public	19 400 €
TOTAL dépenses	94 000 €	TOTAL recettes	94 000 €

Il est proposé au Conseil Municipal d' :

- ADOPTER le plan de financement/ investissement du projet de création du Bus santé.

Délibération 05/2018 : Vote des subventions aux associations

Madame le Maire fait la présentation du tableau des différentes demandes de subvention des associations depuis 2015 et propose de voter un montant global **de 2 020€.**

Le vote de la répartition des subventions entre les différentes associations aura lieu après réception de l'ensemble des dossiers complétés.

Il est proposé au Conseil Municipal de :

- VALIDER le montant global de subventions aux associations.

Délibération 06/2018 : Modification du règlement intérieur de la cantine municipale

Madame le Maire rappelle les changements d'horaires de la cantine municipale et les différentes réclamations qui ont été faite à la mairie.

Madame le Maire insiste sur la nécessité de mettre en place un règlement intérieur actualisé et un article supplémentaire concernant la discipline.

Il est proposé au Conseil Municipal de :

- VALIDER le règlement intérieur,
- AUTORISER Madame le Maire à signer tous documents se rapportant à l'application de ce règlement.

Délibération 08/2018 : Remboursement avance de frais de Madame le Maire

VU la facture présentée à ce jour et honorée par Madame le Maire,

Il est proposé au Conseil Municipal de :

- faire procéder au remboursement des frais engagés, par mandat administratif, sur présentation des justificatifs et autorisent Madame le Maire à mandater ces remboursements pour un montant total de : 143.40€ TTC pour Madame Catherine JOURNEL.

Madame Catherine JOURNEL n'a pas pris part ni à la discussion ni au vote.

Discussion autour de l'élaboration de l'arrêté de mise à jour du tableau des primes annuelles**QUESTIONS DIVERSES**

- Echanges sur projets 2018

